



PinkPaper - Cellule de veille et d'action juridique en matière d'asile

La situation en LIBYE

Mai 2019

1.	La situation d'insécurité dans le pays	1
2.	Les conditions de vie dans le pays	3
2.1	Le risque de blessure et de décès	3
2.2	Le risque d'atteinte aux biens	4
2.3	Le risque de pénurie de nourriture, d'eau et de soins médicaux	4
2.4	Une situation impactant l'ensemble du pays	5
2.5	L'inaction du gouvernement libyen	5
2.6	La situation des migrants	6
2.7	Les déplacements	7
2.8	Conclusion	7

1. **La situation d'insécurité dans le pays**

La situation en Libye est instable depuis de nombreuses années, comme le résume très bien le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en France¹:

- La faiblesse structurelle de l'armée sous le régime de Kadhafi et la division politique après 2014 ont favorisé le développement d'organisations terroristes et de groupes criminels. Cette dégradation des conditions de sécurité a conduit au repli du dispositif diplomatique français à Tunis depuis le 30 juillet 2014 (attentat contre l'ambassade de France le 23 avril 2013).
- Les forces sous l'égide du gouvernement d'entente nationale ont lancé une offensive contre le fief de Daech en Libye, Syrte, en mai 2016 et ont bénéficié d'un soutien aérien américain à partir du 1er août 2016. La ville de Syrte a été reprise le 7 décembre 2016.

¹ France Diplomatie – Libye : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/libye/> .

- A l'Est, l'Armée Nationale Libyenne, commandée par Khalifa Hafter contrôle la ville de Benghazi depuis le début de l'année 2018 et a pris la ville de Derna, qu'elle assiégeait depuis plus de deux ans, au mois de juin 2018. L'armée nationale libyenne a consolidé sa présence en Cyrénaïque.
- Au mois de juin 2018, Ibrahim Jadhan, l'ancien chef des gardes pétroliers, a mené une attaque contre le croissant pétrolier, contrôlé par l'armée nationale libyenne depuis septembre 2016. Cette attaque sur le cœur économique de la Libye a été repoussée par l'armée nationale libyenne mais a fortement endommagé les infrastructures pétrolières.
- Le Sud est agité par des tensions entre divers groupes et communautés (Ouled Slimanes, Toubous, Touaregs, Arabes Zwaï) qui sont en concurrence pour le contrôle des villes (Ubari, Sabha, Murzuq), des axes routiers et des ressources économiques. Des efforts de médiation entre communautés ont cependant été entrepris au cours des trois dernières années. Des affrontements réguliers ont eu lieu entre Toubous et Ouled Slimanes entre le mois de février et le mois de mai 2018, à Sebha, principale ville du Sud.
- La Libye continue de faire face à la menace terroriste, comme en témoigne l'attentat commis par Daesh contre le siège de la Haute commission électorale, à Tripoli, au début du mois de mai 2018, et contre le Ministère des affaires étrangères libyen le 25 décembre 2018. Depuis le 13 janvier 2019, l'Armée nationale libyenne a lancé l'opération « Enfer des Sables » dans le Fezzan, afin de lutter le terrorisme et les groupes armés étrangers dans la région. L'opération a permis d'éliminer plusieurs cibles terroristes et de sécuriser le Fezzan.

Toutefois, encore à l'heure actuelle, l'instabilité des conditions sécuritaires demeure sur l'ensemble du territoire ²:

- La menace terroriste reste réelle, au sein de la capitale (attentats, revendiqués par l'État islamique, contre la Haute autorité électorale en mai 2018, contre la National Oil Corporation en septembre 2018 et contre le ministère des Affaires étrangères en décembre 2018 – voir ci-dessus), comme dans le reste du pays (attentats, revendiqués par l'État islamique, contre la ville de Tazirbu en Cyrénaïque et contre la ville de Fuqaha dans le Fezzan en novembre 2018). Le risque d'enlèvement par des groupes terroristes reste également avéré (enlèvement de travailleurs sud-coréens et philippins par un groupe armée non-identifié en juillet 2018) ;
- Des affrontements sporadiques entre groupes armés peuvent donner lieu à des combats à l'arme lourde, y compris en milieu urbain. En septembre 2018, de tels combats ont entraîné à Tripoli et dans ses alentours la mort de plus d'une centaine de personnes, dont une majorité de civils, et provoqué d'importants dégâts matériels (fermeture pendant quatre semaines de l'aéroport de Mitiga). Des affrontements sont en outre régulièrement signalés dans d'autres régions du pays, notamment dans la région dite du « Croissant pétrolier » (centre du pays) et dans le Sud (affrontements dans la zone de Koufra en novembre 2018, combats aux alentours de Traghan en décembre 2018, etc.) ;
- La recrudescence de la criminalité reste, enfin, une menace dans l'ensemble du pays. Des cas d'assassinats ciblés, de vols avec violences, d'enlèvements crapuleux sont rapportés dans plusieurs villes du pays (dont notamment Tripoli et Benghazi). La faible présence de forces de sécurité dans les zones rurales, et notamment dans le Sud du pays, a favorisé l'implantation

² France Diplomatie – Libye (alerte du 19.04.2019).

de groupes criminels et terroristes. Les zones frontalières présentent en outre un fort risque d'insécurité en raison de la présence de bandes armées.

- En se lançant, le 4 avril 2019, depuis le Fezzan, dans le sud du pays, vers la capitale, Tripoli, avec son Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée, le maréchal Khalifa Haftar a relancé la guerre civile³.

2. Les conditions de vie dans le pays

L'instabilité du pays a de très graves conséquences sur les conditions de vie des libyens. En effet, dans un rapport lors de sa visite en Libye en 2018, la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays témoigne des conditions de vie déplorables en Libye dû au conflit armé et à l'instabilité politique. Elle reconnaît également que les libyens continuent à faire face à des problèmes de protection civile critiques, notamment à cause d'un risque élevé de décès et de blessures dues à l'utilisation d'armes, et qui touche malheureusement même les enfants. Elle déplore aussi le manque de protection de la part du gouvernement⁴:

"Armed conflict in populated areas and political instability directly impacted the lives of an estimated 1.62 million Libyans across the country in 2017 and have resulted in 1.1 million people being in need of humanitarian assistance, including 170,000 internally displaced persons whose access to basic necessities has been disrupted, including cash, fuel and electrical power. Moreover, the ongoing conflict and restricted access are constraining life-saving protection and humanitarian assistance throughout the country. Affected populations across Libya continue to face critical protection challenges, including risk of death and injury due to the reported indiscriminate use of weapons, lack of government protection of citizens, restricted freedom of movement, high levels of contamination by explosive hazards affecting human security, and conflict-related psychological trauma."

2.1 Le risque de blessure et de décès

De la même façon, et déjà en 2017, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye avait fait des constats navrants sur les conditions de vie en Libye⁵.

Tout d'abord, il constate que les libyens font face à risque de blessure et même de décès important. Constat qui est malheureusement valable pour les enfants...:

"17. En 2016, les parties ont continué de mener des attaques dans des zones peuplées en employant des armes de faible précision, blessant et tuant des civils dans l'ensemble de la Libye, notamment à Benghazi, à Derna, à Syrte, à Sokna et à Tripoli. Entre le 1er janvier et le 31 octobre, la MANUL et le HCDH ont recueilli des données faisant état de 498 victimes civiles, à savoir 212 morts (dont 121

³ Le Monde, 24 avril 2019, "Libye : comment Paris a perdu l'équilibre" : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/24/libye-comment-paris-a-perdu-l-equilibre_5454424_3212.html

⁴ Nations Unies - Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays sur sa visite en Libye – 2018.

⁵ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

hommes, 31 femmes et 43 enfants) et 286 blessés (dont 151 hommes, 28 femmes et 51 enfants). On ignore le sexe et/ou l'âge de 73 des victimes. La plupart des morts de civils étaient dues à des frappes aériennes, des tirs et des bombardements, et sont survenues à Benghazi.

18. Certaines des attaques consignées ont frappé des enfants jouant dans des espaces de loisirs, des déplacés se trouvant dans des camps et des manifestants pacifiques. Le 15 juin, une attaque aérienne de l'Armée nationale libyenne a touché un terrain de jeux à Derna, près de Sokna, dans le district de Joufra, tuant 6 femmes et 1 enfant et blessant 3 autres personnes. Le 14 octobre, la Choura des révolutionnaires de Benghazi a bombardé un terrain de jeux dans le quartier de Benina et blessé cinq garçons. Le 9 janvier, des groupes non identifiés ont bombardé le camp de déplacés Al-Falla, à Taourgha, tuant 2 femmes et 1 homme et blessant 8 autres personnes, dont 1 enfant. Le 16 octobre, le même camp a de nouveau été bombardé ; 1 femme a été tuée et 3 femmes et 3 enfants blessés. Le 6 mai, à Benghazi, le square Al-Kish, où se déroulait une manifestation pacifique, a été bombardé, et 4 hommes, 2 femmes, 1 enfant et 1 personne non identifiée ont été tués et au moins 32 autres personnes ont été blessées. Deux attaques similaires avaient été commises en 2015 : des manifestants pacifiques avaient été la cible de bombardements et au moins 12 civils, dont 3 enfants, avaient été tués." (soulignements rajoutés)⁶.

2.2 Le risque d'atteinte aux biens

Ensuite, il constate que les libyens font face à risque de voir leurs biens détruit. Ceci vaut aussi bien pour les biens privés que pour les biens publics :

"19. Des biens de caractère civil, en particulier des hôpitaux, ont aussi été visés par des attaques. Entre le 1er janvier et le 28 octobre, la MANUL et le HCDH ont recensé sept attaques d'établissements médicaux, dont le bombardement d'un hôpital à Derna, en février, qui a causé la mort de deux personnes, le bombardement du centre médical de Benghazi en mai et juin, et un attentat à la voiture piégée devant l'hôpital Al-Jalaa, à Benghazi, qui a fait 5 morts et 13 blessés, dont 2 enfants. D'autres attaques dirigées contre des hôpitaux ont été consignées à Zaouïa et à Sabha."⁷ (soulignements rajoutés).

2.3 Le risque de pénurie de nourriture, d'eau et de soins médicaux

Enfin, il constate que les libyens font face à risque de pénurie de nourriture, d'eau et de soins médicaux:

21. Des civils restent piégés dans le quartier de Ganfouda, à Benghazi, où ils font face à des bombardements et à une pénurie de nourriture, d'eau et de soins médicaux. La MANUL et le HCDH ont obtenu des informations faisant état de la mort de 32 civils dans des attaques aériennes à Ganfouda, en août et en octobre. Parmi les civils cernés se trouvent des travailleurs migrants et d'anciens détenus de la prison militaire de Bou Houdeïma, à Benghazi, qui avaient été enlevés par la Choura des révolutionnaires de Benghazi en 2014. D'autres personnes enlevées par la Choura se trouveraient

⁶ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

⁷ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

également à Ganfouda. En dépit de l'action de médiation menée par la MANUL, à la fin octobre, la Choura et l'Armée nationale libyenne n'étaient toujours pas parvenues à un accord concernant les modalités d'évacuation des civils."⁸ (soulignements rajoutés).

2.4 Une situation impactant l'ensemble du pays

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye avait d'ailleurs constaté que la situation d'insécurité avait un impact sur les conditions de vie dans l'ensemble du pays⁹:

"26. La MANUL et le HCDH ont reçu des renseignements faisant état d'enlèvements et de meurtres d'adultes et d'enfants par des groupes armés ou des bandes de délinquants ordinaires. À titre d'exemple, le 24 février, en Libye occidentale, la dépouille d'un garçon de 11 ans, qui présentait des marques de torture et avait un câble autour du cou, a été retrouvée dans le quartier de Sayad, à Tripoli. Ses ravisseurs l'avaient enlevé soixante-huit jours plus tôt sur le chemin de l'école et avaient demandé une rançon à sa famille. D'après les informations reçues, le 30 juin, le groupe Abou Salim des forces centrales de sécurité a enlevé un jeune homme. Son corps, retrouvé dans la rue le 16 juillet, présentait des traces de coups violents et de multiples ecchymoses. Le 4 novembre, une fille de 4 ans a été retrouvée morte dans le quartier d'Al-Ma'mura à Warchefana. Un groupe armé l'avait enlevée quinze jours auparavant. Sa dépouille, découverte dans une ferme abandonnée, présentait des blessures à la tête et au cou ; la rançon exigée n'avait pas été payée.

27. Dans l'est du pays, le 6 avril, des groupes armés ralliés à l'opération Dignité ont enlevé un homme chez lui à Benghazi. Retrouvé le 26 mai, son corps présentait des signes de torture, notamment une main cassée, et des blessures par balle. Dans une affaire similaire, un homme a été arrêté en février 2016 et placé pendant deux mois dans un centre de détention dirigé par un groupe armé rallié à l'opération Dignité à Tukra. Il a été remis en liberté, puis enlevé dans la rue à Ajdabiya le 29 avril. Sa dépouille, retrouvée le 30 avril, présentait des signes de torture, notamment des brûlures de cigarettes, et des blessures par balle.

28. Dans le sud du pays, le 25 juillet, des hommes armés non identifiés ont enlevé deux agents du service de l'état civil à Mourzouq. Le 27 juillet, leurs corps ont été retrouvés dans la rue à Sabha. (...)" (soulignements rajoutés).

2.5 L'inaction du gouvernement libyen

Face à ces enlèvements et à ces meurtres, le gouvernement et le système judiciaire libyen restent incapable de rétablir l'ordre¹⁰:

"58. L'incapacité du système judiciaire à fonctionner efficacement a provoqué à une large impunité, en particulier en ce qui concerne les exactions perpétrées par les groupes armés. Malgré les exactions

⁸ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

⁹ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

¹⁰ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

quotidiennes, la MANUL et le HCDH n'ont connaissance d'aucune poursuite engagée à l'encontre de membres des groupes armés ou de représentants de l'État pour des infractions en relation avec les exactions commises depuis 2011." (soulignements rajoutés).

"2.5.2 The Libyan authorities rely largely on unregulated, armed militias to provide security and law enforcement and the rule of law is largely absent. The internationally recognised government of Libya based near Tripoli is therefore unable to provide a reasonable level of protection to a person who can demonstrate a real risk of persecution or serious harm."¹¹ (soulignements rajoutés).

"La situation humanitaire des personnes déplacées en Libye et l'absence de soutien qui permettrait d'assurer la protection de leurs droits fondamentaux et de mettre en œuvre des solutions pérennes sont très préoccupantes. (...) Le système actuel de coordination du Gouvernement ne permet pas encore de répondre concrètement aux besoins des personnes déplacées et devrait être amélioré. (...) Il est nécessaire que le Gouvernement soit plus fermement résolu à s'occuper des difficultés particulières que rencontrent les personnes qui ont dû fuir l'endroit où elles vivaient, tout spécialement celles qui continuent d'être victimes de persécution et de discrimination après s'être enfuies"¹²(soulignements rajoutés).

Et même pire, le gouvernement libyen contribue à aggraver les violations des droits de l'homme en Libye ¹³:

"63. La MANUL et le HCDH ont constaté que la détention arbitraire, la privation de liberté, la torture et autres mauvais traitements étaient répandus en Libye. Parmi les victimes figuraient des personnes ciblées pour leur identité ou leurs opinions, ainsi que les migrants. Les auteurs de tels actes sont principalement des groupes armés, dont certains opèrent pour le compte de l'État, et des agents de l'État." (soulignements rajoutés).

2.6 La situation des migrants

Comme en témoigne le Comité des Travailleurs Migrants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans son rapport d'avril 2019 sur la situation des travailleurs migrants en Libye, les conséquences particulièrement graves du conflit en cours et les instabilités des conditions sécuritaires, politiques, économiques et sociales auxquelles la Libye est confrontée, ont de graves répercussions également sur les travailleurs migrants et les membres de leur famille, dont il est difficile de garantir les droits de l'homme:

"The Committee recognizes the particularly severe effects of the ongoing conflict and the security, political, economic and social instabilities the State party is facing, which have great impact on migrant workers and members of their families and constitute a serious obstacle to the implementation of the rights enshrined in the Convention and obligations of other relevant parts of international law. The Committee is aware of the difficulties that the State party has in exercising government powers and

¹¹ UK Home Office Country Policy and Information Notes *Libya: Actual or Perceived Supporters of Former President Gaddafi* published in March 2017 in UK case-law, Upper Tribunal (Immigration and Asylum Chamber), 28 June 2017, ZMM v. The secretary of state for home department.

¹² Nations Unies - Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays sur sa visite en Libye – 2018.

¹³ Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Libye – 2017.

control over the territory. It notes the difficulty in ensuring the rights of migrant workers and members of their families in territories where the State party does not exercise effective control. However, the Committee is troubled by reports it has received regarding the conditions to which migrants are subjected that cause death, suffering, or serious injury to body or to mental or physical health of migrants. Such treatment, according to reports, is wide-spread, both in areas under the control of the State party and areas where the State party does not exercise effective control. Instances of abuse include murder, torture and other forms of ill-treatment, enforced disappearances, physical assault, deprivation of liberty and abduction, and rape, sexual violence and forced prostitution, amounting to conditions of sexual slavery, which are not only severe violations of human rights, but could constitute crimes under international law"¹⁴ (soulignements rajoutés).

2.7 Les déplacements

Si la situation est critique pour les travailleurs migrants et leur famille lorsqu'ils arrivent en Libye, cela est également valable pour les libyens qui sont déplacés au sein de leur pays:

*"Displacements are still ongoing in Libya, with multifaceted causes, such as tensions leading to armed clashes in cities, lack of access to basic services, conflicts related to housing, land and property, political persecution, attacks based on alleged terrorist or party affiliations, and tribal and ethnic conflicts. During her visit, the Special Rapporteur was frequently informed by internally displaced persons that they had witnessed or been victims of human rights violations by several parties to the conflict, such as torture, unlawful killings, indiscriminate attacks, abductions, kidnappings and enforced disappearances, and that there had not been accountability for those violations, thereby barring their return to their places of origin"*¹⁵.

2.8 Conclusion

Enfin, et pour conclure, la situation en Libye a été très bien résumé par des juges dans une affaire en Angleterre¹⁶:

" 94. Giving effect to our findings, assessments and conclusions above, the country guidance we give is as follows:

The violence in Libya has reached such a high level that substantial grounds are shown for believing that a returning civilian would, solely on account of his presence on the territory of that country or region, face a real risk of being subject to a threat to his life or person."

¹⁴ HCDH – Rapport du Comité des Travailleurs Migrants, Avril 2019.

¹⁵ Nations Unies - Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays sur sa visite en Libye – 2018.

¹⁶ UK case-law, Upper Tribunal (Immigration and Asylum Chamber), 28 June 2017, *ZMM v. The secretary of state for home department*.